

ISSN: 2617-4766

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



REVUE TRIMESTRIELLE N°13 OCTOBRE 2023

TOME I

Actes du Colloque International de Lomé (TOGO)

Du 24 Au 26 Avril 2023

**Thème : Mythes et symbolisations du pouvoir royal dans les sociétés africaines,
en littérature, en arts et en sciences humaines**

Coordinateurs

**Koutchoukalo TCHASSIM
Arthur MUKENGE
Ernest BASSANE**

LES PRESSES DE L'IRES-RDEC

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de beaux chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous interpeller, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

SILUE Lèfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Pierre MEDEHOUEGNON, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Simon Agbeko AMEGBLEAME, Université de Lomé (Togo), Professeur Komlan Sélom GBANOU, Université de Calgary (Canada), Professeur Nicoué GAYIBOR, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo).

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Lèfara SILUE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Christian ADJASSOH, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), Dr Bi Boli GOURE, Institut Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Dr Moussa PARE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Dr Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Maître de Conférences, Lèfara SILUE, Maître de Conférences, Wonouvo GNAGNON, Assistant, DOUHADJI Kossi, doctorant, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie, doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 Mots clés (Key-words)
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :
 - 1-Pour le **Titre** de la première section
 - 1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 2- Pour le **Titre** de la deuxième section
 - 2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)
- Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication,
Zone Editeur.

Exemples:

-AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

-BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

-DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

AXE 1 : SYMBOLISATION DU POUVOIR ROYAL DANS LES SOCIETES TRADITIONNELLES AFRICAINES

1. LE SYMBOLISME DU TRÔNE ROYAL ET DE LA RÉCADE DANS *LES TRÔNES SACRÉS JUMEAUX D'AYAYI TOGOATA APEDO-AMAH* ----- 17
AMEWU Komi Seexonam, Université de Lomé (Togo)
 2. LA MUSIQUE DANS LE PRISME DU SYMBOLIQUE DES POUVOIRS TRADITIONNELS AFRICAINS ----- 38
NATOU Elvis Brunell, Université Marien Ngouabi (Congo)
 3. SYMBOLISME ANIMALIER ET GESTION DU POUVOIR ROYAL DANS L'EGYPTE PHARAONIQUE ET LES CHEFFERIES DITES BAMILEKE DE L'OUEST-CAMEROUN (XIX^E-XXI^E SIECLES) ----- 57
Dr NENKAM Chamberlain, Université de Yaoundé I (Cameroun)
 4. FEMME ET FIGURATIONS DU POUVOIR ROYAL DANS LES ŒUVRES DE LA LITTÉRATURE AFRICAINE FRANCOPHONE : ANALYSE DE *DOGUICIMI* DE PAUL HAZOUME ET *LA PRINCESSE YENNENGA* DE KOFFIGOH ----- 76
Prof. TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
 5. VERS UNE SEMIOLOGIE DE LA COMMUNICATION DU CHAPEAU ET DES SANDALES COMME ATTRIBUTS DU POUVOIR DANS LE ROYAUME DE DANXOME AU BENIN ----- 100
TOBADA Sènakpon Socrate Sosthène, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- #### AXE 2 : POUVOIR ROYAL ET SACRALITE
6. HISTOIRE DE VIE D'UN CHEF SUPERIEUR DE BAFILO DU NORD-TOGO: OURO ESSOH IRATEÏ ZAKARI (1908-1999) ----- 116
ASSOUMANOU Kamoulou, Université de Lomé (Togo)

7. **L'AVÉTO DES ÉWÉ DU LITTORAL DU TOGO : UN PRÊTRE-ROI PLUS EFFICACE DANS L'AU-DELÀ QUE SUR TERRE ?----- 140**
Prof. ETOU Komla , Université de Lomé (Togo)
8. **DESACRALISATION DU POUVOIR ROYAL AFRICAIN DANS HOUPHOUËT, NKRUMAH ET LE ROYAUME SANWI DE YAHN AKA ---- 171**
MONBLE Amatsia Kadehe, Université de Lomé (Togo)
9. **CHEFFERIE TRADITIONNELLE EN PAYS SEEREER : SACRALITE ET MYSTICISME ----- 191**
THIAO Mbaye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
10. **LA SACRALITE DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE CHEZ LES MOBA ET GOURMA : DU XVIIE SIECLE AU DEBUT DU XIXE SIECLE 208**
WALDJA Mobilengue, Université de Lomé (TOGO)
- AXE 3 : PRATIQUES, SAVOIRS ET VALEURS MYTHIQUES OU MYSTIQUES DU POUVOIR ROYAL**
11. **L'IRRATIONNEL DANS LA GESTION DU POUVOIR DANS EN ATTENDANT LE VOTE DES BETES SAUVAGES D'AHMADOU KOUROUMA ET LES FERS DE L'ABSENCE DE HELENE KAZIENDÉ. - 228**
ALGAMISS Mohamed, Université Djibo Hamani de Thaoua (Niger)
12. **CROYANCES ET VALEURS DEMOCRATIQUES DANS L'ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE CHEZ LES EWES : LE CAS DU CHEF EWE ----- 247**
Prof. AMELA Didier, Université de Lomé (Togo)
13. **(RE-)PRESENTING VODUN POWER: A TRANSITIVITY ANALYSIS OF BEN WEILOW'S SONG 'VODUN LIFE SPIRIT' ----- 260**
AMOUSSOU Franck, Université André Salifou de Zinder (Niger)
ALLAGBE Ayodele Adebayo, Université André Salifou de Zinder (Niger)
14. **MYSTICISME DANS LE ROMAN BURKINABE : UN PECHE D'EXCES D'OPTIMISME OU L'EXPRESSION D'UNE FIERTE IDENTITAIRE NUNA ----- 280**
BASSANE Ernest, Université Norbert Zongo /Koudougou (Burkina-Faso)
ZONOU Zoulcoufouli , Université Norbert Zongo /Koudougou (Burkina-Faso)

15. MYTHE ET PRATIQUES OCCULTES : UN AVATAR DU POUVOIR
ROYAL DU HEROS EPIQUE ----- 297
ISSOUFOU Abdou Moumouni, UDH/TA Niger
ADAMOU IDE Oumarou, UDH/TA Niger
16. LE MYTHE DE L'OGRE DANS *LE REBELLE ET LE CAMARADE*
PRESIDENT DE VENANCE KONAN ----- 313
KONAN Alex, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire)
17. POUVOIR TRADITIONNEL ET PRATIQUES ALIMENTAIRES CHEZ LES
AVEAWO DU SUD-TOGO (XVIII^e-XX^e SIECLE)----- 331
TRETOU Kokou Blaise, Université de Lomé (Togo)
Prof. ETOU Komla, Université de Lomé (Togo)
18. LE POUVOIR ROYAL ET LES US ET COUTUMES DANS LA SOCIÉTÉ
TRADITIONNELLE YORUBA DANS *DEATH AND THE KING'S*
HORSEMAN DE WOLE SOYINKA (1975)----- 351
Dr YAO Kouakou Guillaume, INP Félix Houphouet-Boigny (Côte d'Ivoire)
- RAPPORT

Introduction générale

L'Afrique est souvent perçue aux travers des prismes déformants qui ignorent qu'avant l'ère de la colonisation, elle était bien structurée et bâtie autour d'un modèle de hiérarchisation au sein des empires ou royaumes administrés par des suzerains et rois. Ceux-ci étaient dotés d'un pouvoir royal matérialisé à travers certains attributs qui les identifiaient. On note que chez les Ashanti du Ghana, les Baoulé de la Côte d'Ivoire, les Ewé du Togo, les Mossi du Burkina Faso ou les Yoruba du Nigéria, etc., des mythes gravitent autour des éléments de symbolisation du pouvoir royal. Des rois africains, à l'instar de Béhanzin, Samory Touré, Shaka Zulu, Mansa Kankan, Soundiata Kéita, pour ne citer que ceux-là, ont toujours leurs ombres qui planent sur le continent africain, même si la colonisation, puis l'ère postcoloniale les ont démythifiés avec la modernisation des sociétés africaines.

En avril 2023, le colloque intitulé « mythes et symbolisations du pouvoir royal dans les sociétés africaines, en littératures, en arts et en sciences humaines », réunissant de nombreux chercheurs africains a, de ce fait, pour objectif de remonter le cours de l'histoire de l'Afrique afin de revisiter, d'une part, les pratiques, les savoirs et les valeurs du passé, et d'autre part, de repenser le positionnement de nos sociétés en matière de fonctionnement des mythes et la relecture de ces mythes à travers les œuvres de la création, pour comprendre les mécanismes de transmission et de gestion des pouvoirs politiques dans les sociétés traditionnelles africaines. Lors de ce colloque, les communications ont été regroupées cinq axes.

Le premier axe repose sur des études portant sur la « symbolisation du pouvoir royal dans les sociétés traditionnelles africaines ».

A partir de la thématique de la femme et de la figuration du pouvoir royal dans les œuvres de la littérature africaine, Tchassim Koutchoukalo tente de montrer l'importance des reines et des princesses dans les royaumes africains. Se fondant sur un appareillage théorique qui combine la sociocritique et l'approche historique d'Abel Vielman, la communicatrice conclut à la lecture de *Doguicimi* de Paul

Hazoumé et de *La princesse Yennenga* de Koffigoh que les femmes-reines et les princesses, par leur héroïsme et leur respect des coutumes, ont contribué aux exploits et à la consolidation du pouvoir royal.

L'intérêt de la réflexion de Douhadji Kossi réside dans l'examen de la double consécration des rois et des prêtres traditionnels dans l'espace Adja-Tado au Sud du Togo. La contribution en s'appuyant sur la sémiotique et la psychanalyse affirme que les rois, les chefs et les prêtres sont des êtres spécifiques dans la cosmogonie africaine et, de ce fait, sont hissés indéfiniment au-dessus de la société de par leur double consécration : leur intronisation les élève au-dessus de leur communauté, et à leur mort, les cérémonies funéraires les hissent au rang d'ancêtres.

Amewu Komi Seexonam, étudie par le biais des approches historique et anthropologique, certains objets symboliques, tels que le trône et la récade dans *Les trônes sacrés jumeaux* d' Ayayi Togoata Apedo-Amah. L'histoire conflictuelle autour de deux trônes évoquée par l'écrivain dans sa pièce théâtrale, permet au contributeur de mener une réflexion autour de la gestion du pouvoir et notamment de l'autorité royale symbolisée par les trônes sacrés et la récade chez le peuple guin.

Chamberlain Nenkam présente une étude sur le symbolisme animalier dans la gestion du pouvoir royal en Afrique noire. Se servant de l'exemple des représentations sculpturales, des emblèmes du pouvoir ainsi que des zoonymes dans la civilisation pharaonique, il remarque les mêmes pratiques dans les chefferies dites bamiléké: les animaux pourvus de force et de vertu particulière à l'instar du lion, de la panthère ou de l'éléphant sont généralement usités dans le cadre du pouvoir royal. Nenkam avance que la relation intime liant l'animal au souverain peut expliquer sa prégnance dans l'exercice du pouvoir.

De son côté, Sènakpon Socrate Sosthène Tobada pose un regard sémiotique couplé avec les approches communicationnelles du symbolisme du chapeau et des sandales comme des signes distinctifs des autorités traditionnelles et religieuses dans le royaume de Dahomey au Bénin.

Dans une logique de recherche méthodologique et de l'observation participante, Elvis Brunell Natou pense que la musique serait un symbolique communicatif, éducatif et célébrateur du pouvoir traditionnel en Afrique.

L'étude de Wali Abdoul-Latifou, consacrée à l'identité et à la représentation de *Big Brother Nineteen-Eighty-Four* et qui s'appuie sur les théories littéraires marxistes et psychanalytiques, dévoile les différentes stratégies de gouvernement qui permettent de contrôler et d'avilir la masse.

Les études présentes dans l'axe 2 abordent la question du pouvoir royal et la sacralité. Pour cela, la réflexion menée par Abdou Moumouni montre la place de la chefferie traditionnelle à travers la littérature orale et l'historiographie africaine et nigérienne. Après avoir fait le constat de sa remise en cause, Moumouni examine les différentes dimensions de cette institution avec des exemples royaux du Niger dotés de charisme et dont le pouvoir est souvent caractérisé de sacré.

La thématique de la remise en cause du caractère sacré de la tradition de succession monarchique britannique dans *Macbeth* de William Shakespeare, permet à Paméssou Walla et Komlan Christian Akpagana, par le biais de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique, de conclure que cette manie engendre le chaos et l'instabilité ; ce qui a justifié, après coup, le rétablissement du pouvoir monarchique au Royaume-Uni.

Dans la même optique, Mobilengue Waldja aborde la question du respect de la sacralité dans la chefferie, gage de la prospérité de la communauté.

Dans une approche analytique et périodisée, la communication de Tougbouné relative au pouvoir royal dans le royaume Wandala depuis les origines jusqu'au XXe siècle, est axée sur l'autorité des souverains : l'intronisation, la transmission du pouvoir et les outils de la sacralité ont été examinés.

Mbaye Thiao a étudié la sacralité et le mysticisme dans la chefferie traditionnelle en pays seereer, en dressant le portrait symbolique du chef, notamment à travers les legs patrimoniaux et politiques, le trône, le bonnet, le monticule

d'intronisation. Dans les croyances populaires du terroir, le succès du règne est tributaire de la personnalité et des facultés mystiques du chef.

Amatsia Kadehe Monble a réfléchi sur la désacralisation du pouvoir royal africain dans *Houphouët, Nkrumah et le royaume de Sanwi* de Yahn Aka. À travers une analyse postcolonialiste, le communicateur pense que la construction de nouveaux États démocratiques, dont la gouvernance politique et sociale se trouve désormais entre les mains des élus locaux, a désacralisé le pouvoir royal africain.

Komla Etou dans sa communication sur l'Aveto du littoral du Togo, un prêtre-roi plus réel dans l'au-delà que sur terre, montre comment, bien que paraissant étranger au gouvernement effectif de ses sujets, il demeure un rouage fondamental de la sacralité du pouvoir dans la société éwé. En fait, l'existence de ce prêtre-roi est une préparation initiatique à la véritable royauté qu'il n'exercera qu'une fois mort, afin de maintenir vivace la relation des vivants avec le phylum.

Kamoulou Assoumanou axant sa communication sur le roi Ouro Zakari Iratèï (1908-1999), chef supérieur de Bafilo au nord du Togo, a relaté l'histoire exceptionnelle de son règne qui a marqué de son empreinte sa communauté.

Le troisième axe se rapporte aux « pratiques, savoirs et valeurs mythiques ou mystiques du pouvoir royal ».

Dans sa communication sur les croyances et les valeurs démocratiques dans l'organisation sociale et politique chez les Ewé, Didier Améla révèle par le biais de l'Histoire et de la Sociologie que ce peuple avait une tradition démocratique bien structurée autour de différentes instances de décision qui s'apparentent à la démocratie occidentale. Alex Abegou Konan étudie le mythe de l'ogre dans *Le rebelle et le camarade président* de Venance Konan. Il a été question d'examiner le surgissement de ce mythe se nourrissant de « sang » par rapport à l'univers politique en Afrique.

La communication de Mohamed Algamiss est relative à l'irrationnel dans la gestion du pouvoir dans *En attendant le vote des bêtes sauvages* d'Ahmadou

Kourouma *et Les fers de l'absence* de Hélène Kaziendé. S'appuyant sur la sociocritique de Claude Duchet, l'article met ainsi l'accent sur les manifestations de ces traditions occultes dans la conquête et la conservation du pouvoir.

Bassane Ernest et Zoulcoufouli Zonou mettent en exergue le fond du pouvoir magique dans Zoulabala, épopée des nunas d'Athanase K. BATIONO, victime d'une ignorance et des atrocités du missionnaire blanc.

La communication de Kouakou Guillaume Yao intitulée « le pouvoir royal et les pratiques culturelles dans la société traditionnelle yoruba dans *Deaf and the king's horseman* de Wolé Soyinka » explore dans une perspective postcoloniale la manière dont le pouvoir royal dans la société traditionnelle yoruba perpétue des pratiques culturelles qui défient la raison.

L'étude de Kokou Blaise Tretou sur les pratiques alimentaires et pouvoir traditionnel chez les Aveawo soutient que chez les Avéawo, certaines pratiques alimentaires, ainsi que les interdits y afférents servent avant tout à symboliser et à entériner le pouvoir des chefs traditionnels.

L'article de Dieudonné Achille Ozi Gagbéi, par le biais de l'histoire de la bataille épique de Kirina qui évoque l'accession de Soundiata Keïta au trône de l'empire mandingue en Afrique de l'ouest, relève dans une approche historique et critique la mystique et la sacralité du pouvoir royal traditionnel qui conjugue sacrifice et héroïsme. L'histoire des rois dans la tradition africaine est accompagnée couramment de récits fabuleux qui dénotent de la sacralité du pouvoir royal et prêtent au roi une stature de demi-dieu, ce qui assure l'obéissance des sujets du roi.

L'article d'Issoufou Abdou Moumouni, par le biais de l'herméneutique, sur le mythe et les pratiques occultes dans l'évolution du héros épique, conclut que le discours épique ouest-africain est un creuset de mythes et de pratiques occultes qui participent à la déification, à l'immortalisation de l'identité singulière du personnage héroïque, à la construction et à la consolidation de son pouvoir royal.

Franck Amoussou et Ayodele Adebayo Allagbe étudient la représentation du pouvoir vodun dans « Vodun life spirit » de Ben Weilow. Ils montrent comment le pouvoir du vodun est expliqué et commenté dans cette chanson.

Le quatrième axe a trait au « pouvoir royal et gouvernance dans les sociétés africaines ». Ferdin Isaac Zo'o s'interroge sur la figure de la gouvernance et du pouvoir contemporains des chefferies traditionnelles au Cameroun. Il constate qu'aujourd'hui, les chefs traditionnels ont un statut d'auxiliaire administratif, servant de lien entre l'administration et les populations du village et ont encore autorité pour rendre la justice traditionnelle. Il conclut que la royauté, en tant que pouvoir local ancien très structuré et structurant, n'a pas disparu et reste au contraire bien vivante, constituant un lien entre le passé et le présent.

Saouadogo Sidibeouendin traite dans sa communication de la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs au Burkina Faso, notamment dans la commune de Thiou de la province du Yatenga. Dans une enquête quantitative, il montre comment la chefferie traditionnelle et coutumière est un moyen très efficace dans la résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Germain Oually abordant le genre et la chefferie au Burkina Faso à travers des recherches documentaires et des enquêtes de terrains avec la sociocritique comme théorie d'analyse, montre que les cas d'intronisation de femme et de régence féminine constatés actuellement participent à une gouvernance vertueuse et du vivre ensemble.

Rock Okiemba réfléchissant sur les attributs symboliques du pouvoir de gouvernance chez les Mbotchi en République du Congo, préconise la nécessité d'une étude scientifique de l'influence des mythes fondateurs humains sur le comportement de la gouvernance dans de la cité, notamment dans la recherche de solutions endogènes à l'éthique et à la tradition promues par les temps modernes. Il cite comme exemple la société traditionnelle Mbosi qui forme des leaders en diffusant les valeurs morales du mythe fondateur du *kébé-kébé*, qui fournit le modèle d'ascension et de gestion des *Ndinga*, source d'harmonie.

Gogohonon Marie Rachel Prudence, Okahi dans une démarche exploratoire venue de l'anthropologie que de la sémiotique théâtrale, montre à partir du *Sacre de Djetehi* de Josué Guébo et de *Chaka* de Seydou Badian que le théâtre historique africain offre des voies d'humanisation des pouvoirs politiques d'aujourd'hui par le biais des pouvoirs d'hier.

La thématique de l'abus du pouvoir et de la construction du discours de médiation dans la pièce théâtrale *Harvest of corruption* de Frank Ogododo Ogbeche, est l'objet de l'article de Damlègue Laré et d'EL Kabirou Geraldo. Ils indiquent comment Ogbeche démonte l'oppression du genre féminin par les hommes, une manie qui engendre la dégradation du tissu social et économique de l'Afrique.

Yawotsè Gagnaglo FOLI revient également sur la rhétorique de l'abus de pouvoir et de la déshumanisation dans *Le conte de deux cités* de Charles Dickens. Son étude qui s'appuie sur la théorie de Marx et de Friedrich révèle que l'abus de pouvoir génère le chaos et la discorde dans la société ; l'état de droit, la justice sociale et l'amour agapè sont les vecteurs de la cohésion d'une société.

Arnaud Achille Gbènassou Gnidehoue, à travers une exploitation croisée des différentes sources écrites sur la scolarisation dans le royaume goun de Hogbonou (1894-1908), examine l'impact de la cohabitation des écoles confessionnelles et publiques laïques dans le développement du royaume de Hogbonou.

La réflexion de Ayélé Fafavi d'Alméida relative à la ruse dans la succession dans *In the Chest of a Woman* de Efo Kodjo Mawugbe, met en exergue sous le prisme du féminisme une injustice faite aux femmes en matière de succession.

La même pièce de théâtre d'Efo Kodjo Mawugbe intitulée *In the Chest of a Woman* a permis également à Laré Damlègue de mener une étude sur les mythogénèses de gouvernance exercées sur la communauté akan et ayant pour objectif d'assurer la domination des autres par le leader. Selon le communicateur, la vérité, la bonne personne au bon endroit, l'inclusion et la négociation sont les ingrédients menant à la cohésion sociale et à la paix.

La conception traditionnelle erronée du pouvoir politique, analysée à travers une lecture féministe marxiste, est la substance de la communication de Nouhr-Dine D. Akondo dans son article sur la dynamique du pouvoir dans *Lear* d'Edward Bond. Les femmes sont capables d'assumer des postes de décision dans une société dominée par les hommes.

Nkosekaya Hlitane dans une contribution utilisant l'analyse textuelle et les théories mimétique et pragmatique comme méthodes d'investigation littéraire, a exploré, à partir du roman *The Isixhosa Novel Ityala Lamawele* de S.E.K Mqhayi traduit en anglais sous le nom de *Lawsuit of the Twins*, l'histoire de deux jumeaux qui se disputent le trône de leur père décédé. Le texte préconise l'utilisation des valeurs nobles, en l'occurrence le système judiciaire, non pour infliger des punitions, susciter la division, mais comme un outil pour renforcer la cohésion sociale.

L'article de Mawulikplimi Koffi AMEGEE aborde l'histoire des Mlapa de Togoville (1884- 2023), une famille royale du Togo. À partir de témoignages oraux, de documents écrits et de publications officielles, l'auteur montre les origines de cette famille, les particularités des différents rois portant ce patronyme qui se sont succédé sur le trône et les rapports entre cette famille et la famille Plakoo de Togoville avec qui un différend relatif au trône semble exister.

L'axe 5 est abordé du point de vue de la « conception, perception et représentation du pouvoir royal dans les sociétés traditionnelles et modernes ». La communication d'Ouaga-Ballé Danaï Oyaga est consacrée aux mythes littéraires et à la désacralisation du pouvoir royal dans *Fama* de Koffi Kwahule et *Qui a mangé Madame d'Avoine Berghota* de Sony Labou Tansi. Selon le communicateur, les valeurs qui constituaient la sacralité du pouvoir et unissaient le peuple au souverain ont cédé la place aux stratégies politiciennes, sources de conflit.

Sylvain Charles Amougou Mveng évoque les liturgies et la ritualisation de l'Etat au Cameroun en une grande chefferie. Dans son article, il dénonce la « folklorisation » et la politisation à outrance de la chefferie traditionnelle qui

débouchent sur des adoubs des entrepreneurs politico-administratifs et politico-traditionnels. D'où l'émergence de la flagornerie et de la flatterie dans les échanges entre l'Etat et la Chefferie traditionnelle.

Téwia Gninevi dans son étude intitulée « *Le renégat* d'Albert Camus ou le triomphe des pouvoirs spirituels sur la conception occidentale » rend compte du regard de la littérature française sur le pouvoir royal dans les sociétés africaines traditionnelles.

Messan Goli dans sa communication sur les représentations du pouvoir royal dans les sociétés traditionnelles et modernes en Afrique met en exergue l'ambivalence du pouvoir royal. Les agissements des rois dans le monde traditionnel tendent avant tout à assurer le bonheur du peuple, alors qu'ils sont perçus négativement dans les sociétés modernes africaines.

L'article de Madis Krouma, à partir de la mythocritique, est une relecture des textes qui décrivent les grandes figures royales historiques. Le mythe étant un véhicule important du potentiel de sacralité du récit, le communicateur a fait ressortir la difficulté à construire des figures royales dotées d'un tel potentiel dans la littérature africaine.

S'appuyant sur la poésie intitulée « Tofa et le tonnerre », Clémentine Lokonon s'interroge sur la rencontre entre un homme et un dieu. L'oratrice postule qu'entre le réel et la fiction, le lyrisme construit un espace sémiopragmatique de dépôt de culture et d'interaction qui aboutit au renforcement de la mythologie africaine plus précisément la mythologie Orisha.

Dans une perspective comparatiste entre la littérature et l'histoire sur la thématique du pouvoir royal, Koffi Dodzi Nouvlo réfléchit sur les idéologies qui sous-tendent les constructions du pouvoir politique. Son analyse propose que l'exercice du pouvoir soit guidé par le sens du bien commun.

La figure légendaire de Soundjata Keïta évoquée dans les ouvrages tels que *Soundjata Keïta ou l'épopée mandingue* (1960) de D. T. Niane ou *Le Lion à l'Arc*

(1986) de M. M. Diabaté permet à Vicente Enrique Montes Nogales de montrer l'importance de ce monarque dans le monde entier. L'admiration suscitée par ce personnage historique a conduit quelques hommes politiques africains à chercher une identification profitable ; les organismes nationaux et internationaux assimilent également la figure légendaire de Soundjata Keïta et ses faits essentiels à des personnes ou événements d'une importance notable au premier plan de l'actualité.

L'étude d'Arthur Mukenge se situe dans le cadre de la littérature orale traditionnelle présentée comme élément essentiel de ce qui fonde la conscience identitaire et la cohésion communautaire. Pour illustrer cette idéologie, le communicateur a étudié la corrélation entre les attributs surnaturels épiques et les éléments de croyances animistes des sociétés africaines dans *Soundjata Kéïta ou l'épopée mandingue* et *Emperor Shaka the Great : A Zulu epic*. Il conclut que les attributs surnaturels influencent directement ou indirectement les croyances.

C'est par le biais de la sémiostylistique en tant qu'étude du fonctionnement du style d'un texte et lieu de rencontre entre les sciences du langage, les études littéraires et l'esthétique que Yao Benoit Akoesso a analysé la Vierge Marie ou reine-mère, comme symbole d'une divinité omnisciente et d'un destin ou d'avenir radieux.

Moussa Moumouni, dans une démarche analytique, s'est interrogé sur la typologie du pouvoir moderne défendue par John Rawls et est parvenu à la conclusion que le pouvoir politique modernes ne réside que dans la démocratie des propriétaires. Son fonctionnement, ses attributions et ses orientations se trouvent dans les deux principes de la justice : l'égal droit à la liberté et le principe de différences.

**AXE 1 : SYMBOLISATION DU POUVOIR ROYAL DANS LES SOCIETES
TRADITIONNELLES AFRICAINES**

LA MUSIQUE DANS LE PRISME DU SYMBOLIQUE DES POUVOIRS TRADITIONNELS AFRICAINS

Elvis Brunell NATOU ⁷
Université Marien Ngouabi
E-mail : elvis.natou@gmail.com

Résumé : La musique dans le domaine des symboles des pouvoirs politico-juridiques et spirituels africains se comprend comme un des symboles culturels de consécration, d'intronisation et de célébration des pouvoirs d'une part, et comme un symbolique communicatif, éducatif et célébrateur du pouvoir traditionnel en Afrique précoloniale d'autre part. C'est dans ce contexte qu'intervient notre étude. Notre démarche sera dialectique avec une approche de l'observation participante. Les résultats attendus consistent à montrer la place du symbolisme de la musique dans l'exercice du pouvoir en Afrique.

Mots-clés : Pouvoir ; musique ; tradition ; symbolique, pouvoir

Abstract: Music in the field of symbols of African politico-legal and spiritual powers is understood as one of the cultural symbols of consecration, enthronement and celebration of powers on the one hand, and as a communicative, educational symbol and celebratory of traditional power. in pre-colonial Africa on the other hand. It is in this context that our study takes place. Our approach will be dialectical with a participant observation approach. The expected results consist in showing the place of the symbolism of music in the exercise of power in Africa.

Keywords: Power, music, tradition, symbolic, power

Introduction

Le pouvoir en Afrique précolonial, quel qu'il soit, fut caractérisé par un symbolisme sans pareil. Partant du pouvoir politico-juridique en passant par le pouvoir spirituels jusqu'au pouvoir familial, la question du symbolisme est centrale. Un dicton français dit que l'habit ne fait pas le moine, mais l'on reconnaît le moine par son habit. Il serait donc possible de dire que chez les Africains, le chef se reconnaît par les symboles caractéristiques de son autorité. Ce sont des symboles culturels.

⁷ Elvis Brunell NATOU, Ethnomusicologue.

Notre motivation à mener une telle étude a quelque chose de particulier : celle de montrer la place du symbolisme en général mais, surtout celui de la musique dans l'exercice du pouvoir, en particulier. De la manière dont les choses évoluent de nos jours, les futurs Africains risqueront de ne plus rien retrouver de plus caractéristique du symbolisme culturel musical du pouvoir des sociétés africaines. Le choix de ce thème n'est donc pas anodin. Ce thème est choisi pour traiter, de façon centrale, la question du symbolisme dans l'Afrique des royaumes, partant de la consécration, de l'intronisation jusqu'à la célébration des pouvoirs. L'objectif de notre étude n'est plus à rechercher. Il vise à montrer que la musique a été un symbolique communicatif, éducatif et célébateur du pouvoir traditionnel en Afrique précoloniale. Il faut ajouter que le contexte de cette étude est axé sur le pouvoir politico-juridique traditionnel africain. Par conséquent, l'étude nous met dans l'enjeu de la compréhension de la musique comme une activité propre du pouvoir de l'être humain, soumis à l'activité de l'expression de la culture, de l'éducation, de la consécration et même de l'initiation. En effet, il faut dire que le pourquoi de cette question part d'un problème constaté dans l'Afrique actuelle. La question de l'exercice des pouvoirs postcoloniaux a perdu son caractère sacré, pour ne garder que son caractère autoritaire, fondé sur le modèle occidental. En matière de considération de l'autorité du pouvoir et de sa sacralité, l'Afrique contemporaine qualifiée de moderne prend une tangente inquiétante, celle qui l'emmène à ne plus jeter un retro-regard sur son passé. Dans plusieurs pays d'Afrique, la question de l'accession au pouvoir n'est plus focalisée sur la notion de la culture de la sacralité et, curieusement, nous sommes surpris de constater que l'accession au pouvoir passe par les coups d'Etat. Tout est presque occidentalisé et donc rien de la sacralité africaine n'est plus légitimement visible. N'est-il pas un danger de voir un peuple déconstruire la sacralité de leur gouverne, pour opter dit-on de la modernité factice fondée sur modèle étranger ? Si la gestion de l'autorité même de la famille africaine nécessitait des rituels de consécration et d'intronisation à combien de fois plus de raison, le pouvoir politico-

judiciaire ? C'est pourquoi notre problématique se formule autour de la question de la place de la musique comme symbolique dans le pouvoir traditionnel en Afrique précoloniale, parce qu'elle serait usitée dans toutes ces activités suscitées. C'est une façon de vouloir montrer comment le sacré intégrait le pouvoir politico-judiciaire et même familial. Denis Constant Martin, dans un article publié le 1^{er} novembre 2004 intitulé « les musiques en Afrique révélateurs sociaux » notifia que « dans les sociétés africaines rurales, la musique était et demeure souvent omniprésente : il n'est pas de moment important de la vie d'un groupe, sinon d'un individu, qui ne soit accompagné de chants et de danses, soutenus ou non par des instruments ; certains expriment et représentent le pouvoir ; d'autres scandent les âges de l'existence, entraînent aux activités productives, suscitent le plaisir de la parole » (Denis Constant Martin, 2004, en ligne). Suite à cette notification de Martin, nous nous permettons de dire qu'il n'y aurait certainement pas un pouvoir traditionnel africain sans un symbolique musical. Pour parler de ce qui est du symbolisme des pouvoirs dans la société africaine, on peut s'inspirer de ce que comprend la société animiste en paraphrasant Ouédraogo, disant que dans l'animisme, le symbole est une identification, par la voie de l'analogie et du bon usage de la parole. Le symbolisme africain est perceptible dans l'art, la médecine et la magie traditionnels (Yeouedraogo, 2006). Le lecteur va comprendre que notre travail se fonde sur le fait que le pouvoir en Afrique a toujours fait usage de la musique comme un symbolique d'autorité politique et juridique. Il ressort de la compréhension et considération des mythes, légendes, fables et réalité de la vie des peuples africains que la tradition du pouvoir compte parmi ses symboliques, un symbolique particulier : « la musique ». Mais le plus important pour nous consiste à déterminer les différentes formes des symboliques que représenteraient la musique dans le pouvoir politique et juridique en Afrique précoloniale. Il devient simple pour en déduire que notre préoccupation intervient dans l'intérêt de montrer ce que représentait la musique dans l'accession et la gestion du pouvoir en Afrique précoloniale. Et pour réussir à le faire, nous sommes parti sur deux hypothèses :

- La musique serait un symbolique de la consécration et de l'intronisation des pouvoirs ;
- La musique serait un symbolique communicatif, éducatif et célébateur du pouvoir.

Les résultats attendus consistent donc à préciser que la musique est omniprésente dans le pouvoir précolonial africain, constitue parmi tant d'autres, un des symboliques le plus important du pouvoir. Il s'agit de montrer qu'en Afrique, la musique est un symbolique incontournable des principes d'accession au pouvoir que de gestion et de célébration du pouvoir. Selon que notre travail est organisé, il mettra en lumière au premier point, la musique dans le prisme du symbolique de consécration et d'intronisation au pouvoirs (cas du pouvoir du royaume de Kongo) et au deuxième point la musique dans le prisme du symbolique communicatif, éducatif et célébateur du pouvoir.

1. Symbolique de consécration et d'intronisation au pouvoir : cas du pouvoir du royaume de Kongo

Partant de notre première hypothèse évoquant la question de la musique dans le prisme du symbolique de consécration et d'intronisation au pouvoir, cette question doit nous ressortir les aspects de consécration, de l'accession et de gestion de pouvoir chez les Kongo. C'est à partir de là que notre question centrale exprime son essence.

Dans le système des pouvoirs traditionnels africains, le domaine de la consécration et de l'intronisation ou d'accession est lié et caractérisé par des rituels. A quel moment ces rituels avaient lieu ? Nous avons à rappeler que l'accession au pouvoir dans le Royaume avait très souvent lieu si et seulement si, il y avait mort d'un chef. Ainsi, la mort d'un Roi, d'un Gouverneur de province, d'un Mbuuki⁸, d'un Chef de Village, d'un Chef de famille dans le royaume de Kongo était le moment

⁸ Mbuuki = Chef d'un Kimbuku (le Sénateur).

pendant lequel s'effectuait le rituel de consécration et d'intronisation pour remplacer le chef défunt.

Etant compté parmi les descendants de cette tradition, les informations qui nous sont parvenues stipulent qu'on devint Chef dans le royaume que suite à un rituel de consécration et d'intronisation. Cela signifie que ce rituel, bidimensionnel qu'il était, fut le véhicule de l'accession au pouvoir. Ce principe est une sorte d'universalité africaine dans la mesure où il est présent chez l'ensemble des peuples d'Afrique parce qu'il est présent jusqu'en Afrique pharaonique où nous avons le conseil du clergé qui était chargé de rituel d'intronisation ou de consécration du Roi. La remarque patente faite jusqu'ici est que, pour quel que rituel que ce soit, il ne pouvait avoir lieu sans la musique. L'accession au trône s'effectuait à travers le rituel d'accession ou d'intronisation dont la concrétisation se faisait toujours sous fond d'une chanson faisant entendre les paroles de règne ou de la prise du règne. C'est pourquoi on pouvait entendre dans l'intronisation du Roi ou gouverneur de Nsuundi dans l'Empire de koongo la chanson suivante :

Soliste : Mpu⁹ Tata¹⁰ tuleembe (nous consacrons le pouvoir du Chef).

Chœur : kunwa maamba kunwa malafu (en buvant de l'eau et du vin).

Dans une certaine mesure, nous comprenons une chose : si la pratique des rituels de consécration et d'intronisation au pouvoir furent des pratiques africaines antiques, on peut en déduire que même l'organisation des royaumes de l'Afrique poste-antique furent organisés selon les mêmes principes. C'est pourquoi on ne serait pas étonné de remarquer qu'en Egypte antique le Roi s'appelait Nesu (signifiant qui vient du ciel), les Koongo parlaient de Mwene-koongo ou de Ne-koongo (se traduisant en Chef suprême de Koongo). On n'est pas surpris de constater le roi Ne-Vuunda (le Chef suprême Vunda). Comme dans la tradition de l'ancienne Egypte, la notion du pouvoir chez les Koongo est bidimensionnelle : elle est composée du pouvoir politique et du

⁹ Mpu = chapeau ou couronne.

¹⁰ Tata = Père, Autorité ou Chef.

pouvoir spirituel. Ceci est aussi une sorte d'universalité africaine dans la mesure où, ce principe est présent dans l'ensemble de royaumes africains. Ce qui revient à dire que le rituel de l'accession au pouvoir se faisait en ces deux étapes réunies en une seule cérémonie. Lors de la consécration au pouvoir spirituel, un chant s'entonnait pour faire appel aux ancêtres de venir approuver la chefferie en transmission et pendant le rituel d'intronisation, un autre chant se retentissait pour demander aux ancêtres et aux vivants d'accompagner le chef investi. Par conséquent on doit dire que : musique et pouvoir dans le royaume Kongo avaient un lien étroit, dans la mesure où, la musique intervint en symbolique incontournable pour les rituels de consécration et d'accession au pouvoir.

En effet, il nous revient de rappeler que depuis les temps anciens, la Musique, le pouvoir et la politique construisent une trilogie très étroite et vitale. Les différentes formes d'exposition musicales constituent pour certaines un symbolique du pouvoir spirituel, politique et du pouvoir juridique. Mais il faut retenir que, dans l'usage des formes musicales, la forme chantée est la plus usitée car, la forme instrumentale intervint très souvent que dans le symbolique célébrateur.

1.1. Le chant dans le prisme du symbolique du pouvoir

Gilbert BASTELICA dans le chant et son pouvoir mystique nous rappelle ce qui suit : il n'est nullement nécessaire d'avoir accès à un enseignement secret pour apprendre que le chant possède un pouvoir mystique. - Chanter a pour racine "cantare", et signifie produire avec la voix des sons mélodieux. – Chanter vient d'incantare. Signifiant prononcer des formules magiques, chantées ou recitées, pour obtenir un effet surnaturel (Gilbert BASTELICA, ISBN: 978-2-914226-47-9, p.75). De par ce rappel, nous tenons à préciser que l'Afrique ne déroge pas à la règle. Du chant africain se font entendre des incantations, invocations, enseignements ou éducation sous toutes ses formes. Il est peut-être question d'apporter l'éclairage sur la manière dont ces formes d'expressions se déployaient.

Dans le cas du pouvoir juridique, partant des témoignages que nous avons du passé de l’Afrique et ses Royaumes et de par ce que nous avons vu et vécu en juridiction coutumière, on retient la place du chant par le juge ou le chef du village qui, à chaque étape du règlement d’une affaire fait souvent usage des chants qui montreraient, soit la décision à prendre, le comportement à adopter vis-à-vis de la circonstance d’un fait ou de l’affaire, le rappel d’une loi ou d’un principe etc. et quand le juge chante, c’est tout le monde qui prête son attention afin de comprendre l’enseignement que communiquerait le juge suite au retentissement du chant.

Tout ce que nous venons de citer fait du chant un vrai symbolique du pouvoir. Dans le cas du pouvoir spirituel, le chant prend la première place, partant de l’intrônisation, de la consécration jusqu’à l’exercice même du pouvoir.

1.2. La Musique dans le prisme d’intrônisation

Connue dans le koongo ancien sous le nom de « siku¹¹ », signifiant musique, rituel musical, concert, ... la musique, comme il a été dit ci-dessus dans le pouvoir traditionnel africain est toujours objet de rituel. Le seul « siku » ne faisant pas l’objet de rituel c’est celui de la production musicale griotique, parce qu’elle est axée dans l’éducation.

L’Afrique ancestrale intrônisait sur la base du rituel d’intrônisation. L’intrônisation d’un Chef politique constituait une cérémonie réunissant les sages, les notables mais aussi les ancêtres. Comme nous l’avons su dire ci-haut, au cours du rituel d’intrônisation, les sages, notables et autres chefs coutumiers retentissaient très souvent un chant. L’interprétation faite au sujet du retentissement du chant traduit toujours l’association des ancêtres à la chose des vivants. En effet, c’est une manière de dire que l’Africain considère l’intrônisation à un poste de responsabilité politique pour un rituel spirituel et non une simple cérémonie d’honneur ou d’imprégnation. Toutefois que le chant est entonné, on le sait désormais qu’il s’agit d’un vrai appel

¹¹ "Siku" en koongo vient du verbe « sika » signifiant jouer de la musique.

aux ancêtres formulé à l'aide d'une formule traditionnelle symbolique qui n'est autre que le « Chant ». La spiritualité africaine étant souvent orientée à la croyance de l'existence de l'au-delà, des extraterrestres venant de diverses planètes, entonner le chant signifiait donc de faire appel aux entités d'autres planètes. Bernard COUSIN dans la musique des sphères selon Kepler nous rapporte que « de tout temps ont existé diverses théories établissant des correspondances entre telle note et telle planète ». Dans son ouvrage KEPLER « *L'HARMONIA MUNDI* » publié en 1619, Kepler propose des gammes planétaires. C'est donc une manière pour nous de dire que dans le symbolique communicatif, la musique est un symbolique multidimensionnel.

2. Symbolique communicatif, éducatif et célébrateur du pouvoir

Faire usage de la musique pour faire passer quelque chose, transmettre à quelqu'un un savoir, un don, faire qu'il ait ce savoir, cette qualité, etc. ; faire passer quelque chose à quelqu'un pour qu'il en prenne connaissance ; faire partager à quelqu'un un sentiment, un état, faire qu'il ait le même sentiment, qu'il soit dans le même état, etc., fait de la musique un symbolique communicatif. De même, utiliser la musique pour faire savoir quelque chose à quelqu'un, la lui révéler, lui en donner connaissance, en transmettre, en divulguer, fait de la musique un symbolique éducatif. En effet, les gouvernants africains des pouvoirs politico-juridiques des temps des royaumes se sont servis de la musique comme symbolique communicatif et éducatif.

2.1. Musique dans le prisme du symbolique communicatif : cas des instruments à percussion comme prisme du symbolique communicatif

Nous allons évoquer cette question en se focalisant sur l'article de Denis-Constant Martin sur le rôle et fonction des instruments. Ce travail rapporte ce qui suit : les instruments à percussions interviennent comme prisme du symbolique communicatif du pouvoir traditionnel africain à travers leurs rôles et leurs fonctions dans différentes cérémonies sociopolitiques ou rituelles. Concernant le rôle, la

musique jouait un rôle insigne dans les sociétés où existaient des autorités centralisées et monarchiques. Au Burundi, un groupe de tambourinaires était attaché à la personne du roi. Des instruments étaient symboles de pouvoir : chez les Mossis du Burkina Faso, lorsque mourait le souverain, la peau du « tambour de règne » était crevée (Georges Balandier 1985, 1989); au Sukumaland (Tanzanie), les tambours lugaya et milango étaient retournés et l'on disait « le tambour a éclaté » pour signifier que « le chef est décédé » (J. H. Kwabena Nketia, 1986) ; dans une vaste zone comprise entre le Niger et le Congo, les gouvernants détenaient des cloches doubles. Des sons annonçaient la manifestation du pouvoir suprême : dans le sultanat bamoun (ouest du Cameroun), la musique pour la pendaïson d'un ministre faisait frémir (*Chants et danses bamoun*, Paris, Ocora (33t, 30 cm, SOR 3)).¹²

Ici le lecteur peut constater que dans le prisme du symbolique du pouvoir, les tambours remplissent une fonction communicative très remarquable.

Cas d'usage du balafon dans le symbolique du pouvoir communicatif

Pour comprendre la fonction communicative du balafon nous allons partir sur une anecdote : « Quand Bala Fassèkè arriva dans la cour de Sosso, Soumaworo se trouvait en brousse ; il prit le grand balafon du Sosso, le coucha, puis se mit à en jouer avec une virtuosité peu commune. Le son parvint aux oreilles de son propriétaire qui s'écria : "Est-ce une personne ou un génie qui joue à mon balafon" ? il se transforma aussitôt en tourbillon et regagna sa maison. C'est sous forme de tourbillon que Soumaworo revint chez lui et, posant un pied sur le seuil de la porte et l'autre près du balafon, demanda : "Un génie ou une personne ? ah ! ce n'est pas la voix d'un génie, mais bien celle d'un homme. Qui es-tu donc ? -je suis Fassèkè Kwâté. – je viens de Dakadjalan t'apporter un message des gens du manden. – Ah ! ainsi donc tu es un virtuose du balafon ! (Cissé & Kamissoko 1988 : 165).

¹² *Chants et danses bamoun*, Paris, Ocora (33t, 30 cm, SOR 3).

A notre humble avis, être capable de transmettre ou de passer une information à quelqu'un en jouant d'un instrument et qui puisse être décrypté par certains est une forme de pouvoir que l'on peut traiter de métaphysique. Il y a donc lieu de dire que cette anecdote traduit ici que cet instrument remplissait une fonction communicative métaphysique dans le cadre du symbolique du pouvoir spirituel.

Cas d'usage du tambour à fente dans son contexte fonctionnel

Toutes ces musiques ne sont pas seulement pour égayer ou pour plaire à l'oreille, mais elles visent avant tout à transmettre des savoirs et connaissances, à sensibiliser sur l'héritage culturel et à communiquer un message. Dans les sociétés traditionnelles congolaises par exemple, les instruments jouent à la fois, le rôle d'instrument de musique et de communication (J.S. Laurenty, p.193 et 201, 1968). Parmi les nombreux instruments traditionnels de cette société figure en bonne place le tambour à fente cylindrique appelé "Mondo". Cet instrument, à vocation communicationnelle, est aussi un précieux symbole de l'identité culturelle du peuple Mbala en République du Congo.

La musique qui accompagne ces instruments est à caractère sacré, culturel ou profane :

- la musique sacrée : elle cherche à transmettre un savoir ésotérique ou créer un contact avec le monde surnaturel (psalmodies, rituels, initiations, rites de guérison, funérailles, cérémonies de divination) ;
- la musique culturelle : elle traite des thèmes des éléments qui sont lié à la politique, à l'économie, à l'histoire, à la culture dans sa globalité etc., qui caractérisent une société ou un groupe social ; ces éléments peuvent être accompagnés par des événements ;
- La musique profane : est une musique populaire dont tous les thèmes sont traités.

Les instruments des musiques interviennent lors des grands moments du cycle vital et lors de toutes les activités humaines, les plus solennelles comme les plus humbles.

Pour mettre en évidence le symbolisme de ces instruments nous allons nous servir du tambour à fente chez les Mbala. Le tambour à fente cylindrique à l'usage le mieux connu demeure la transmission des messages, mais cette retransmission se fait de plusieurs manières. Il transmet le message de l'intérieur du village, c'est-à-dire, la communication de ce message est transmise à destination des gens du village. Si le chef du village veut parler à la population, l'emploi du tambour à fente cylindrique intervient pour transmettre un message qui va rassembler les gens du village. En outre, dans l'hypothèse où il y a mort d'homme l'emploi du tambour à fente intervient pour annoncer le message nécrologique. Pour cette première manière de retransmission, il y a très souvent l'emploi du tambour à fente cylindrique non anthropomorphe de moyenne dimension et de grande dimension pour le village très étendue (J.S. Laurenty, 1995, p. 143).

D'après les informations que nous avons reçues, ça se joue par un système des signaux, c'est-à-dire, à travers les sons joués (aigu ou grave) par l'instrument à un rythme libre (sans mesure) que les gens du village vont comprendre le message. A chaque circonstance, il y a aussi un rythme bien précis, cette compréhension par ces autochtones, elle est une habitude léguée de génération en génération par les ancêtres.

La deuxième manière met l'accent sur les messages vers l'extérieur ; c'est-à-dire, la communication du message est transmise à destination des villages voisins ou des villages lointains. Pour ce propos, il y a présence du relais pour que ce message atteigne la destination lointaine et il y a sans contradiction l'emploi du tambour à fente cylindrique non anthropomorphe de grande dimension. Disons tout de suite, pour faire pièce aux nombreuses exagérations que la portée moyenne du tambour à fente est de 10 à 20 kilomètres. A côté de ce paramètre, il faut citer la force de frappe avec laquelle on frappe l'appareil, le volume de celui-ci ainsi que les conditions

atmosphériques et topographiques. Nous mentionnons que la présence de relais peut accroître énormément la distance parcourue par outranciers. Les problèmes de la retransmission des messages et de l'aspect linguistique sont formés d'une véritable mosaïque de dialectes des différents idiomes.

Le tambourineur doit traduire le message reçu dans la langue ou le message est émis. Ce qui oblige que ce dernier ait un statut de sociologue et d'être à la fois bilingue ou polyglotte en langage tambouriné. Ces personnes doivent non seulement connaître les messages à envoyer, mais aussi être capable de jouer d'une manière adéquate, afin que ces messages soient compris par les destinataires et cette habilité n'est pas donnée à tout le monde. Nous martelons et notons bien queseules quelques personnes du village qui ont le droit de jouer ce tambour à fente. Le tambourinaire reçoit d'abord une formation approfondie de la part du tambourinaire confirmé, dont il prendra la place par la suite. Le matin et le soir, sont les moments favorables pour l'émission du message. La troisième manière de cette retransmission de message, met en contact l'homme « Mûntu » avec les esprits « bifubi » ; c'est-à-dire le féticheur en gimballa « Ngombu » utilise cet instrument pour communiquer avec les esprits face à une circonstance cérémonieuse. C'est le tambour à fente cylindrique anthropomorphe qui est employé pour cette hypothèse. Il est appelé « Lokanko » chez les mbalas au Kwango.

Cas d'usage du hochet dans son contexte fonctionnel

Selon L. Ibrahim Bordonaro, à l'origine, le hochet, qui rend à chaque coup un crépitement sec et bruyant, servait à accompagner les événements sociaux importants tels que les cérémonies d'initiation, les devins, pour guérir les maladies en invoquant les esprits ou en chassant le mauvais sort du corps de leurs patients. Aujourd'hui, les hochets ne servent plus qu'à accompagner et rythmer les chants et les messes. Ce langage tambouriné que l'on rencontre aussi chez les Bijago de la Guinée Bissau est comme la voix des ancêtres : l'emploi des tambours parlants comme moyen de communication avec le « monde des esprits » est une donnée ethnographique

fréquente. Sa fonction d'intermédiaire avec le monde des morts est évidente si nous considérons les occasions où il est utilisé. Au-delà des cérémonies initiatiques masculines- comme nous le verrons plus loin – il joue un rôle essentiel, le kumbonki est aussi indispensable dans les cérémonies relatives à l'interrogation de l'esprit du défunt pour établir les causes de la mort, dans les rituels qui sont exécutés un mois à un an après le décès d'une personne pour marquer la conclusion des rites funèbres et dans de nombreuses cérémonies de ce genre.

Dans toute l'Afrique centrale, il existe un curieux système de communication entre les villages au moyen de battements de tambours. Ce système est d'origine fort ancienne et quand on voyage en Afrique, on est toujours annoncé d'avance par ce moyen. Le tambour qui est le plus communément employé pour cet usage consiste en une caisse de bois très dur, ayant environ six pieds de long et deux pieds de diamètre. L'appel a lieu par une série de battements. Les indigènes peuvent ainsi conserver, et même, en temps de guerre, communiquer avec l'ennemi et discuter les conditions de paix. Ceci s'applique particulièrement aux tribus riveraines qui, ayant constaté que le son se transmet mieux à la surface de l'eau, ne manquent pas de venir au bord du fleuve avec leurs tambours, et leurs appels se répètent de village en village.

Cas d'usage des cloches doubles

Dans une vaste zone comprise entre le Niger et le Congo, les gouvernants détenaient des cloches doubles. Des sons annonçaient la manifestation du pouvoir suprême dans le sultanat bamoun (ouest du Cameroun), la musique pour la pendaison d'un ministre faisait frémir¹³. Les participants à ce colloque peuvent cerner la situation de l'utilité de l'instrument de musique d'une part et la musique elle-même d'autre part. Il est irréfutable de constater que dans le cas évoqué ici, la musique démontre à suffisance son caractère symbolique communicatif de pouvoir.

¹³ Chants et danses Bamoun, Paris, Ocora, (33t, 30cm, SOR 3) Office Radiodiffusion télévision Française, coffret disque Acora, format vinyl, genre folk, World et contre, style africain; enregistré, le 27 juillet 1957 à Palais de Foulba

2.1. La musique dans le prisme du symbolique éducatif

Les relations de la musique au pouvoir, quel qu'il soit, ont fait l'objet d'un nombre considérable d'études. Elles révèlent des comportements divers à l'égard d'une pratique artistique dont le rôle est jugé essentiel tant pour les manifestations de la foi que pour une organisation de l'État.

Les principes fondamentaux du rôle de la musique dans les systèmes de légitimation du pouvoir furent clairement énoncés dans des textes de l'Antiquité. De Platon à saint Augustin, les exemples abondent de cadrages des phénomènes musicaux qui marqueront d'une empreinte indélébile toute l'histoire de la musique occidentale.¹⁴

Des musiciens entretenaient avec les puissants une relation d'interdépendance : les griots de l'aire mandingue, étaient à la fois artisans castés, généalogistes, médiateurs et hérauts des puissants. Ils « appartenaient » aux nobles dont ils chantaient les ancêtres et proclamaient les hauts faits. Comme d'autres musiciens non castés, tels les toucheurs de mvvet du centre Cameroun (M. S. Eno Belinga, 1965). Ils étaient les dépositaires des contes et épopées qui recelaient les règles de vie commune et la morale politique. Par leurs récits et leurs chants, ils contribuaient à enseigner les fondements de ce qu'on appelle aujourd'hui la « bonne gouvernance ».

Dans la culture africaine, le constat majeur qui se fait est que tout enseignement sérieux finit par faire usage de la musique pour imprimer à cet enseignement le caractère utilitaire intergénérationnel. Lorsqu'un enseignement est chanté, il traverse différentes générations. Il est de bon aloi de rappeler que la musique

¹⁴ Y. Plumley, 2003 « Ciconia's Sus une fontayne and the Legacy of Philopoctus de Caserta », dans P. Vendrix (éd.), Johannes Ciconia, musicien de la transition, Turnhout, Brepols, p. 131-168 ; A. Stone, « A Singer at the Fountain : Homage and Irony in Ciconia's Sus une fontayne », Music & Letters, 82, 2001, p. 361-390). Cité par Philippe Vendrix et David Fiala p. 375 dans *Musique, pouvoir et légitimation aux xve et xvie siècles ; éditions la sorbonne* page ?.

dans le cadre éducatif pénètre les légendes, les scénettes, les contes, l'éducation sportive etc.

2.2. La musique dans le prisme du symbolique célébrateur du pouvoir

Toute sorte de célébration en Afrique était, est, et demeure musicale. La réception d'un chef politique, spirituel ou n'importe lequel, se faisait à travers les chants. L'appréciation du bilan de l'exercice d'un chef est l'objet d'un chant. La bonne récolte, la satisfaction personnelle ou collective se célèbre par la musique et se témoigne par la danse. Il y a lieu de se poser la question de savoir : que fait l'Africain sans la musique ? en effet, « Dans la société africaine traditionnelle, schématiquement, la musique accompagne chaque étape de la vie. Elle est le liant de tout acte social. Elle est indissociable des fêtes profanes. Et dans les rituels, elle tient lieu de véhicule de communication entre le monde des vivants et le monde des ancêtres. Le musicien traditionnel initié sert d'intercesseur entre ces deux univers intime-ment liés. De ce fait, il entretient nécessairement une relation particulière avec les détenteurs des pouvoirs politiques et sociaux. Relation d'autant plus étroite et codifiée lorsqu'elle intervient dans le cadre des systèmes de castes qui régissent le fonctionnement de diverses sociétés traditionnelles. ¹⁵ ». Sauf à s'expatrier en rompant délibérément les liens avec sa société d'origine, il n'a guère d'autre choix que de chanter les louanges des puissants qui le sollicitent ou de prêter sa voix à l'expression des groupes qui leur sont opposés. Avec l'accession à l'indépendance, la caste des griots (appelés "djeli" dans l'ère mandingue) perd progressivement l'exclusivité de l'animation musicale et le pouvoir qu'elle détenait dans l'ancienne hiérarchie sociale, conservée sous le régime colonial en Afrique de l'Ouest. Mais les nouveaux dirigeants ont su asseoir leur légitimité avec le concours de ces

¹⁵ François BENSIGNOR, « Afrique contemporaine. La création musicale au miroir de l'histoire ». In *Hommes et Migrations*, n°1257, Septembre-octobre 2005. Trajectoire d'un intellectuel engagé. Hommage à Philippe Dewitte. pp. 125-133.

traditionnels "alliés des puissants" Ces affirmations de BENSIGNOR François sont en partie la réponse à notre questionnement.

Conclusion

Au regard de ce qui précède, on pense que le lecteur vient de comprendre, la place de la musique traditionnelle dans le prisme du symbolique du pouvoir de l’Afrique précoloniale. Le lecteur a certainement compris comme nous que la musique entretient depuis la nuit des temps des rapports complexes avec la vie, la gestion, bref, la gouvernance des différents pouvoirs. Elle occupe en effet une position centrale au sein des éléments qui structurent notre perception certainement du monde, mais plus précise de l’entendu rivalisant plus que jamais avec le vu ou le lu. Si l’analyste peut pointer les « règles de l’art » musical, de la communication, de l’éducation, de la célébration de pouvoir, il se trouve vite submergé par son absence d’autonomie : la musique pénètre partout, son domaine ne saurait être circonscrit et surtout elle n’est en aucun cas réductible à un système de signes ordinaires¹⁶. Langage « indéfiniment connoté¹⁷ », l’énoncé musical excelle dans la métamorphose et dans la polysémie, brouille les codes, trouble les azimuts, affole les boussoles. De par sa complexité fonctionnelle, Alexis Philonenko nous rapporte que, ambitionner d’« écrire sur la musique, c’est vouloir écrire sur un moment supérieur à toute écriture¹⁸ ». Si « dans l’œuvre la sensibilité au monde transcende la conscience du

¹⁶ Françoise ESCAL, *Espaces sociaux, espaces musicaux*, Paris, Payot, 1979. Cité par Alain Darré ; 1996 ; in *Musique et politique*.

¹⁷ Michel IMBERTY, *Entendre la musique ; Sémantique psychologique de la musique*, cité in D-Constant MARTIN, D. LEVALLET, *L’Amérique de Mingus*, Paris, POL, 1991, p. 64 ; cité par Alain Darré ; 1996 ; in *Musique et politique*.

¹⁸ Grasset, 1990 i Françoise ESCAL, *Espaces sociaux, espaces musicaux*, Paris, Payot, 1979. Cité par Alain Darré ; 1996 in *L’archipel de la conscience européenne*, Paris, , p. 248 cité par Pierre BOURETZ in « Prima la musica : les puissances de l’expérience musicale », *Esprit*, n° 193, juillet 1993 p.99 ; cité par Alain Darré ; 1996 ; in *Musique et politique*.

monde¹⁹ », il demeure néanmoins que « la musique inscrit dans son temps, le temps où elle est inscrite » et qu'à ce titre, elle appelle l'exploration sociologique. Lorsque la musique est prise comme symbolique de la communication, le cas du mysticisme comme le confirme L. Ibrahim Bordonaro peut être assimilé à des symboles qui intègrent une expérience unique et globale où entrent à la fois l'expérience positive ou ordinaire (réalité sensible, nature), et l'expérience mystique (puissances invisibles, surnaturelles). A titre d'exemple, quand meurt le dernier homme d'un certain totem, il lègue son titre (c'est-à-dire les mythes, les chants, les rôles dans les cérémonies, etc...) à un autre membre de la même région mystique que lui. L'omniprésence de la musique est sans contredit. Dans l'optique de la vérification des hypothèses émises à notre étude, nous pouvons très audacieusement dire qu'elles sont vérifiées dans la mesure où, la première portant sur la musique dans le prisme du symbolique de pouvoir de consécration et d'intronisation au pouvoir : cas du pouvoir du royaume de Koongo. Nous avons compris à ce sujet, la place du chant dans le processus de la consécration et d'intronisation au pouvoir. Le mystère incantatoire du chant a été révélé et dans une certaine mesure a signifié le pourquoi du chant au cours du processus de l'accession à un pouvoir. De même, la deuxième hypothèse qui a porté sur la musique dans le prisme du symbolique communicatif, éducatif et célébrateur du pouvoir s'est avérée très positive. Notre étude a de façon succincte débattu la question en mettant en lumière la question du symbolisme communicatif, éducatif et célébrateur du pouvoir de la musique. La question, comme formulée a démontré que la musique, hormis le chant, constitue toujours un symbolique communicatif à travers les instruments tels que le gong à fente, les hochets et les cloches.

Notre impression finale corrobore que l'Africain n'a su rien faire sans la musique. La musique a été le véhicule de sa spiritualité, de sa communication, de son éducation, de ses danses, de toutes ses mœurs en générale. Et de ce fait, la musique

¹⁹ Denis-Constant MARTIN, Didier LEVALLET, *op. cit.*, p. 88 cité par Alain Darré ; 1996 ; in Musique et politique.

est, et reste un symbolique incontestable des pouvoirs africains de l'Afrique précoloniale. Chaque responsable politique sérieux de l'Afrique contemporaine devait penser à doter à son pouvoir le caractère sacré car, c'est du sacré que vient la stabilité d'un pouvoir. Il sied de le préciser que la sacralité du pouvoir est le gage de l'adhésion à la volonté du règne par les vivants et les ancêtres. Mais, à notre plus grand étonnement, sous l'effet de la colonisation, on comprend le sens de la citation de Claude-Hélène Perrot disant : « Au lendemain des indépendances, les nouvelles *élites* africaines voyaient dans les Rois et les Chefs les reliques d'un passé, passé qu'il leur appartenait d'abolir » (2009, 15), la survivance symbolique de ce pouvoir subsiste à travers un patrimoine matériel ou immatériel. Cette impression est aussi devenue le sentiment réel des Africains de cette époque post coloniale, début du troisième millénaire. Ils veulent tout selon la tradition de l'autorité forcée et nourrie par l'autorité occidentale. Les Africains mettent hors de pouvoirs le caractère sacré pour ne légitimer que le caractère autoritaire. L'Afrique doit rechercher le chemin de la sacralité de son pouvoir et les principes sacrés le régissant. C'est alors que nous parlerions de la stabilité politique en Afrique contemporaine. Plus les Africains continueront de croire et de faire confiance à l'autorité garantie par la kalachnikov, plus l'instabilité serait leur quotidien.

Bibliographie

BENSIGNOR François. Septembre-octobre 2005, « Afrique contemporaine. La création musicale au miroir de l'histoire ». In *Hommes et Migrations*, n°1257. Trajectoire d'un intellectuel engagé. Hommage à Philippe Dewitte. pp. 125-133.

BOURETZ Pierre, « Prima la musica : les puissances de l'expérience musicale », *Esprit*, n° 193, juillet 1993.

DARRE Alain [dir.], *Musique et politique. Les répertoires de l'identité*, Rennes, PUR, 1996 ;

ESCAL Françoise, *Espaces sociaux, espaces musicaux*, Paris, Payot, 1979. Cité par Alain Darré ; 1996.

FAUQUET Joël-Marie et Lescure François [dir.], *La musique et le pouvoir*, Paris, Klincksieck, 1987.

IMBERTY Michel, *Entendre la musique ; Sémantique psychologique de la musique*, cité in D- MARTIN Constant, LEVALLET D., *L'Amérique de Mingus*, Paris, POL, 1991.

LAURENTY J.S., 1968, « Les tambours à fente de l'Afrique Central », in *Annales – nouvelle série, sciences humaines* n°6, édition 1968, pp.193-201.

LAURENTY J.S., *Organologie du zaïre*, vol 147, Tom II édition 1995

PASLER Jann, *La République, la musique et le citoyen. 1871-1914*, Paris, Éditions Gallimard, 2015 [2009].

SCHOPENHAUER Arthur, *Le monde comme volonté et comme représentation*, Paris, PUF, 1966.

RAPPORT DU COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION DES UNIVERSITÉS D'AFRIQUE (FUA) 2023

**Thème : Mythes et symbolisations du pouvoir royal dans les sociétés africaines,
en littérature, en arts et en sciences humaines**

Lieu : Université de Lomé

Dates : du 24 au 26 avril 2023

1. Le contexte du colloque

Depuis le XXe siècle, l'histoire comme savoir scientifique a cessé d'être construite autour de grandes figures. On parle d'histoire événementielle, histoire économique, histoire des relations sociales, etc. Cependant, face à des moments de crise historique, les peuples se retournent vers le passé pour chercher des solutions.

L'Afrique, qui se trouve dans une telle impasse à l'heure de la mondialisation, doit réinventer de nouveaux modèles de gouvernance en s'inspirant de ses valeurs ancestrales. Comme le dit l'argumentaire du colloque : « l'exercice du pouvoir royal dans les sociétés africaines de nos jours, qu'elles soient traditionnelles ou non, regorge de symboles, d'analogies inhérentes à celui d'hier ». La mise en perspective de ces symboles et analogies, et leur appropriation par la recherche permet de « repenser leur relecture pour une adhésion populaire autour des valeurs qu'ils portent » dans la perspective d'un développement durable de nos sociétés.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'initiative de ce colloque organisé par la Fédération des Universités d'Afrique (FUA), qui a invité la communauté scientifique autour de la réflexion sur les « Mythes et symbolisations du pouvoir royal dans les sociétés Africaines, en littérature, en arts et en sciences humaines ».

Ce colloque qui s'est tenu du 24 au 26 avril 2023, a réuni une quarantaine de chercheurs et d'enseignant chercheurs de diverses disciplines venus du l'Afrique du Sud, du Congo, de la RDC, du Cameroun, du Niger, du Burkina Fasso, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, de l'Espagne et du Togo.

2. La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture, qui a eu lieu le 24 avril 2023 dans le Grand Amphithéâtre de l'Institut Confucius de l'Université de Lomé, a été marquée par deux allocutions : le mot de bienvenue de la Présidente de la FUA et le discours d'ouverture du Doyen de la Faculté des Lettres, Langues et Arts de l'Université de Lomé. Le nombreux public venu assister à cette cérémonie a ensuite eu droit à la conférence inaugurale. Celle-ci a été animée d'une part par deux chefs traditionnels, Vénéré Detu AWUNU DJIDJOLI X, Chef canton d'Aflao Gakli et Vénéré Batcharo SAMA, Chef canton de Kpenzindè sur le thème « Désignation et intronisation du Chef traditionnel en pays Éwé au Togo : marques et symboles du pouvoir coutumier conféré au chef traditionnel Éwé à son intronisation », et d'autre part par monsieur AKOUBOTCHO Gnintou, Juriste-publiciste, administrateur des collectivités locales, en qualité de personne ressource, sur le thème : « Le rôle des chefs coutumiers dans le processus de la décentralisation au Togo ». La cérémonie s'est achevée sur des représentations scéniques autour de la thématique du colloque produites par les étudiants du club....

3. Les contributions au colloque

Les contributeurs de ce colloque se sont employés d'une part à revisiter les pratiques, les savoirs et les valeurs du passé, et d'autre part, à repenser le positionnement de nos sociétés en matière de fonctionnement des mythes et la relecture de ces mythes à travers les œuvres de création, pour comprendre les mécanismes de transmission et de gestion des pouvoirs politiques dans les sociétés traditionnelles et contemporaines africaines.

La symbolisation du pouvoir royal dans les sociétés traditionnelles africaines a retenu l'attention des contributeurs de l'axe 1. L'on y apprend que la construction des symboles royaux emprunte deux processus parallèles : elle peut prendre l'allure d'une réification sacralisante de l'humain ou d'une personnification des objets. Dans le premier cas, les figures féminines attachées à la royauté deviennent des symboles du trône royal par leur héroïsme, leur respect des coutumes et le caractère sacré

affecté à leur corps sacrifié et dédié à l'honneur du roi, corps qui devient le trône symbolique du roi que nul ne peut souiller (*Dogucimi* de Hazoumé et *La princesse Yennenga* de Koffigoh). La symbolisation peut revêtir des valeurs positives comme dans le rite de la consécration des rois et des prêtres traditionnels dans l'espace Adjatado au Sud-Togo, ou négative comme dans les représentations du personnage de Big Brother dans *1984* de Georges Orwell. Dans le premier cas, ce sont des objets qui acquièrent métonymiquement cette valeur symbolique. Tel est le cas de la récade dans *Les trônes sacrés jumeaux* d' Ayayi Togoata Apedo-Amah, des objets royaux tels que le chapeau du Roi qui deviennent des attributs royaux dans le royaume du Dahomey ou encore des symboles animaliers chez les Bamiléké du Cameroun qui reprennent ainsi une tradition que l'on retrouve chez tous les peuples africains depuis l'Égypte ancienne jusqu'à l'Afrique contemporaine, en passant par l'époque des grands empires. Ce totémisme confère au pouvoir royal une dimension sacrée dont le décryptage sémiotique offre des clés pour comprendre les principes organisateurs des sociétés.

La dimension sacrée du pouvoir royal a été au centre des communications de l'axe 2. La réflexion sur la sacralité du pouvoir connaît deux versants. Des réflexions allant dans ce sens nous ont fait voyager dans le temps, à travers l'histoire des sociétés Moba et Gourma du Nord-Togo, Wandala au Cameroun et Seereer au Sénégal. Le versant ascendant consiste à affirmer la sacralité du pouvoir royal et les pratiques sociales. Le versant descendant consiste à constater la désacralisation de fait de ce pouvoir royal et ses conséquences. Il en ressort que les tentatives pour remettre en cause la sacralité du pouvoir royal sont de l'ordre de l'histoire universelle. Ainsi, que ce soit dans le cas de la monarchie anglaise décrite dans la tragédie intitulée *Macbeth* de Shakespeare ou dans l'Afrique coloniale et postcoloniale (cas évoqué des chefferies traditionnelles au Niger ou du royaume Sanwi de Yann Aka), le regard porté sur le caractère sacré de la royauté est ambigu et ambivalent : il fait l'objet de méfiance en raison des risques d'abus de pouvoir qu'il comporte, mais en même

temps, on lui reconnaît son rôle de stabilisateur social, au point que sa remise en question est considérée comme un trouble à l'ordre public. C'est sans doute pour cette raison que la théocratie fondée sur le culte du Nygblin chez les Ewe du littoral du Togo préfère confier ce pouvoir sacré à un prêtre-roi (l'avéto) qui n'est censé réellement exercer son pouvoir qu'après la mort, considérée comme une étape du périple des âmes vers la demeure des ancêtres.

Ce subterfuge théocratique, ne résout évidemment les problèmes de gouvernance auquel font face les pouvoirs séculaires qui doivent répondre aux besoins les plus urgents des administrés en faisant appel à des pratiques, des savoirs et des valeurs mythiques ou mystiques destinées à consolider l'autorité des rois ou des reines en vue d'instaurer l'harmonie sociale et la justice. Les analyses inscrites dans le troisième axe sont unanimes sur le fait que ce que Max Weber appelle la « légitimité du pouvoir traditionnel » ne va pas sans une dose de mythification ou de mysticisme. Ici encore, l'on relève deux tendances. Selon la première tendance, la mythification et le mysticisme sont négativement perçus comme étant des prismes artificiels qui masquent les atrocités de l'histoire au profit d'un certain chauvinisme consensuel (accepté par les victimes sous le couvert de la tradition). L'imaginaire littéraire se présentant à la fois comme un lieu d'expression ou de dénonciation de ces pratiques fait l'objet d'une relecture critique. Tel est le cas du mythe de l'ogre dans *Le rebelle et le camarade président* de Venance Konan, du voile de l'irrationnel qui entoure les manigances politiques des guides éclairés dans *En attendant le vote des bêtes sauvages* d'Ahmadou Kourouma, l'optimisme aveugle dans *L'épopée des Nuna* d'Athanase K. Bationo, et celle bien connue de Soundiata à la bataille de Kirina, des pratiques culturelles nocives dans la société traditionnelle Yoruba décrites dans *Death and the Kings Horseman* de Wole Soyinka. Dans un registre plus heureux, les croyances mythiques comme chez certains groupes ewe font bon ménage avec l'esprit démocratique, en imposant aux dirigeants des codes éthiques voire des habitudes

alimentaires qui font d'eux des modèles et garants de l'ordre social et de la pérennité du patrimoine culturel.

L'axe 4 intitulé « Pouvoir royal et gouvernance dans les sociétés africaines » a également donné lieu à des réflexions sur le rôle des institutions royales ou des chefferies dans la gestion de la vie communautaire dans les périodes précoloniale, coloniale et contemporaine. La première piste a consisté à poser les bases de la légitimité des figures dirigeantes des sociétés traditionnelles. Chez les Mbochi du Congo, le pouvoir de gouvernance du Ndinga a des attributs particuliers auxquels n'accèdent que ceux qui parviennent à passer avec succès les rites initiatiques. Aussi, les conditions, modes d'accession et d'exercice de la royauté obéissent à des règles strictement définies et socialement acceptées qui, au-delà du despotisme mis en scène dans les romans comme *Le sacre de Djetehi* de Josue Guebo et *Chaka* de Seydou Badian, transmettent des savoirs ancestraux pouvant édifier l'Afrique contemporaine en quête d'un modèle de démocratie qui lui est propre. La seconde piste de cet axe interroge le rôle ambigu des chefferies traditionnelles de l'Afrique aux prises avec le système colonial. Les postures vont de la résistance à la complicité, en passant par la substitution au colon (cas évoqué des chefferies du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Togo). Cependant, loin de céder aux préjugés comme la mauvaise gouvernance, l'abus du pouvoir, la discrimination ou l'injustice (mis en scène dans les romans *Harvest of Corruption* d'Ogbeche ou *In the Chest of a Woman* de Mawugbe, *Ityala Lamawele* de Mqhayi ou *Lear* d'Edward Bond), les contributeurs appellent à une analyse fine de ce qu'il reste des institutions royales et coutumières, à la consultation des acteurs et à l'association de nouveaux acteurs tel que les femmes, les jeunes, les personnes âgées ou les minorités, en vue d'une meilleure gestion des conflits et de la vie communautaire (cas des Mlapa au Togo, des femmes ou des chefferies). La chefferie comme institution coutumière a un rôle important à jouer dans le règlement des conflits (le règlement des conflits entre éleveurs et agriculteurs dans la commune de Thiou dans le Yatenga au Burkina Fasso ou dans la lutte contre la construction

dans les zones inondables dans le District Autonome du Grand Lomé au Togo). En tant que personnes ressources, médiateurs et conseillers, les chefs traditionnels peuvent intervenir utilement dans l'assainissement de la gestion des affaires publiques, le développement de leurs communautés et des pays.

Les contributions de l'axe 5 intitulé « Conception, perception et représentation du pouvoir royal dans les sociétés traditionnelles et modernes » s'intéressent à la dimension imaginaire du pouvoir royal et aux mythologies qui s'y rattachent. Le mythe et la mythification sont des faits consubstantiels au pouvoir royal. Ils sont véhiculés par divers moyens d'expression tels que la littérature, les liturgies ainsi que la ritualisation, et même exploités par certains dirigeants des Etats africains postcoloniaux pour la perpétuation de leur pouvoir. L'instrumentalisation du caractère sacré de la légitimité du pouvoir traditionnel conduit dans la plupart des cas à sa désacralisation. Ce fait amène à se tourner vers les formes d'expression artistique comme la musique, le cinéma, la sculpture (représentations christiques ou de la vierge Marie) et surtout la littérature (le poème « Tofa et le tonnerre », *Le renégat* d'Albert Camus, les réécritures romanesques des récits oraux sur Soundiata et Chaka ou dans les œuvres philosophiques comme ceux de John Rawls). La jeunesse africaine est appelée à s'inspirer des modèles que représentent ces grandes figures historiques. Ce processus d'appropriation ne sera efficace qu'à condition de mener des recherches approfondies pour la réhabilitation des valeurs qu'ils incarnent.

4. Les résultats et apports du colloque

Au plan thématique, ces présentations riches et variées ont donné lieu à des discussions et échanges très édifiants. Les questions débattues se regroupent selon les trois axes suivants :

- Le pouvoir traditionnel, les transitions démocratiques et le développement.
- Il a été souligné à ce sujet que la notion du sacré a une dimension universelle mais ne se manifeste pas de la même manière dans toutes les sociétés (Mircea Eliade). En Afrique comme partout ailleurs, le pouvoir royal est symbole de

justice (la Charte de Kouroukan Fouga en donne une parfaite illustration). Les discours et pratiques (cérémonies, attributs, interdits, codes) sur la royauté en Afrique consacrent ce rôle régulateur de l'ordre social, et peuvent à ce titre servir de base culturelle pour concevoir de nouveaux systèmes de gouvernance et d'alternance. Cependant, les participants ont relevé le problème de la difficile cohabitation entre les administrations « modernes » et les pouvoirs traditionnels (Georges Balandier) qui entrave la contribution que ces derniers pourraient apporter au développement de nos pays. Ils ont suggéré que des réflexions soient poursuivies dans ce sens.

- Le pouvoir traditionnel et la problématique des genres.

Les discussions qui ont nourri cet axe partent du fait que l'implication des femmes dans la vie politique et au plus haut niveau de la gouvernance n'est pas nouvelle en Afrique, même si ses modalités de réalisation restent dans certains cas discutables. La persistance du schéma phallocratique dans l'Afrique postcoloniale reste pour certains des stigmates de pratiques iniques qui ne datent pas de la colonisation. Le rejet ou la marginalisation de la femme dans les systèmes de gouvernance sont le reflet d'une discrimination sociale que les politiques publiques tentent de redresser aujourd'hui, en dehors de toute implication du féminisme.

- Le pouvoir traditionnel et les imaginaires religieux et artistiques.

Des réflexions menées dans cet axe, il ressort que les pensées religieuse et artistique se révèlent être de puissants supports à l'exploitation des imaginaires politiques. Le constat selon lequel le pouvoir royal en Afrique est associé à la spiritualité (au pouvoir divin) est devenu un lieu commun. La religion et l'art (la littérature en particulier) qui travaillent sur l'imaginaire peuvent être de puissants vecteurs de l'exploitation didactique des modèles de gouvernance dont regorgent les épopées sur l'histoire africaine. L'utilisation judicieuse de ces textes où se mêlent réalité et fiction incombe

au chercheur, lequel doit veiller à l'application à bon escient des méthodes d'analyse. Une bonne recherche doit conduire à une discussion critique appuyée sur les méthodes d'investigations appropriées.

D'un point de vue méthodologique, ce colloque a suscité une réflexion pluridisciplinaire sur le pouvoir traditionnel qui reste une question fondamentale pour l'organisation, la survie et l'avenir des sociétés et des cultures africaines. Les approches méthodologiques suivantes ont été convoquées :

- la méthode de recherche historique : fondée sur une investigation rigoureuse des différentes sources (orales, documentaires, archéologiques, etc.), elle a permis de découvrir que l'histoire africaine regorge de savoirs insoupçonnés, qui ont été marginalisés du fait de la prédominance du discours colonial, et que l'on gagnerait à explorer ou revisiter ;
- les approches sociologique et socio-anthropologique, philosophique et psychologique : la perspective des sciences sociales a mis l'accent sur les mécanismes de collaboration entre les pouvoirs traditionnels et modernes, l'analyse des dysfonctionnements de la chefferie et surtout les moyens pour exploiter le pouvoir mobilisateur des chefs coutumiers au service du développement. ;
- les approches comparatiste et féministe : ces perspectives théoriques ont permis de transcender le culturalisme et la vision phallocratique du pouvoir et d'avoir un regard plus large et diversifié sur les conceptions du pouvoir royal ;
- l'analyse textuelle, l'analyse de contenu et de pratiques : qu'elles soient à dominante thématique ou formelle, les contributions fondées sur ces approches ont le mérite de centrer le débat sur le discours comme lieu d'expression des représentations du pouvoir royal.

Au total, les démarches adoptées sont disparates, mais elles convergent vers le même résultat : un décloisonnement des domaines scientifiques susceptible de

féconder la réflexion sur le potentiel fédérateur des traditions royales pour une émergence de l’Afrique.

5. La cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture du colloque de la FUA 2023 s’est déroulée le 26 avril de 10h à 11h30 à l’Auditorium du Centre SYFED de l’Université de Lomé.

Siégeant à la table d’honneur, les professeurs Arthur MUKENGE et Didier AMELA ont, tour à tour, tiré les leçons de ce colloque qui fera date comme un rendez-vous scientifique important ayant donné l’occasion de mener des réflexions approfondies sur la thématique des mythes et du pouvoir royal en Afrique. Après avoir remercié les organisateurs du colloque, les deux orateurs ont fait observer que les réflexions menées ouvrent sur des projets de recherche très importants et souhaité qu’elles soient relayées à toutes fins utiles.

Clôturent les travaux du colloque, la présidente de la FUA, Professeur Koutchoukalo TCHASSIM a tenu à exprimer sa profonde gratitude aux partenaires, aux autorités politiques, administratives, traditionnelles et universitaires, aux membres de la FUA et à tous les participants qui ont contribué au succès de ce colloque dont le but est de faire avancer la recherche sur cette thématique essentielle pour développement de nos pays et de l’Afrique en général.

Ces interventions ont été suivies de la lecture du rapport général du colloque et de la remise des attestations aux participants.

Fait à Lomé le 28 avril 2023

Le rapporteur

Dr N’Biémedi KROUMA